

Commentaires du groupe Ecolo exprimés lors du conseil communal du 17 décembre 2013 sur la déclaration de politique générale et le budget communal 2014.

Concernant la déclaration de politique générale :

- Remarque globale : plusieurs points de la déclaration indiquent des objectifs que la majorité à l'intention d'atteindre durant le mandat en cours, mais sans mentionner quelles actions vont être entreprises pour atteindre ces objectifs. Or c'est bien ce que l'on attend d'une déclaration de politique générale : expliquer comment le collège transforme des intentions louables en réalisations concrètes.

- Chapitre « développement économique » : nous rappelons l'inutilité de réaliser le projet de ZAE du Gibet puisque sur le périmètre géographique d'activité d'IDEA, il subsiste de nombreuses friches industrielles en attente de réaffectation. En particulier à moins d'un kilomètre du Gibet : l'ancien site « British Leyland » de superficie équivalente à ce qui est prévu au Gibet (55 ha) et le site prévu pour l'installation de la centrale TGV 'Nuon', dont la dépollution des sols est achevée et alors que le projet de centrale est abandonné.

En outre le chapitre « urbanisme » proclame l'importance de « reconstruire la ville sur la ville ». Réaffecter des friches industrielles à des activités économiques serait une belle façon de mettre en application ce beau principe. Reconstruisons la ville sur la ville et pas à côté, sur les terres agricoles.

- Chapitre petite enfance : avec le projet d'une deuxième crèche publique portera la capacité d'accueil publique de 18 à 42. L'offre des crèches privées est à peu près équivalente. Avec 260 naissances/an sur l'entité et tenant compte qu'un enfant fréquente la crèche plusieurs années, il est criant que la capacité en crèche est beaucoup trop faible à Manage. Or c'est un service extrêmement attendu et apprécié par les parents qui travaillent.

- Chapitre Logement : L'attention portée à offrir de logements à faible consommation énergétique est beaucoup trop vague et vraiment peu ambitieuse. Elle se limite à faire « l'objet d'une attention particulière du service de l'urbanisme en matière d'isolation et d'emploi de matériau durable »

Les économies d'énergies ne sont concrètement envisagées que pour les infrastructures de l'administration et publiques (chap. infrastructure), pas pour le logement résidentiel.

Comme dit ci-dessus nous sommes heureux de constater que la majorité veut reconstruire la ville sur la ville. Il reste à espérer que les intentions seront concrétisées. Rappelons que le sacrifice des terres agricoles du plateau de Bellecourt pour des projets immobiliers est un magnifique contre-exemple de construction de la ville à côté et non sur la ville.

- Chapitre sécurité : la majorité nous ressort le projet d'un réseau de caméra de surveillance. Or ce réseau de caméra était présenté durant la campagne électorale 2012 comme une des nombreuses réalisations de la même majorité lors du précédent mandat. Comment se fait-il que des caméras déjà installées doivent à nouveau être installées ?

- Chapitre 'plan de mobilité' : exemple caricatural de déclaration d'intentions auquel manquent les projets d'actions concrètes.

- Chapitre travaux et infrastructures : au moins ce chapitre contient des éléments concrets : montants des budgets réservés et liste des rues dont les trottoirs seront réaménagés. Ces

travaux ne constituent certainement pas un luxe à Manage.

- Chapitre enseignement : La majorité veut spécialiser les écoles sur de projets pédagogiques (immersion langues, NTIC,...) Nous attirons l'attention que, pour des élèves d'écoles primaires, la facteur proximité du domicile est primordial. S'il faut inscrire son enfant dans une école à l'autre bout de la commune pour qu'il soit dans le projet pédagogique qui lui convient, c'est une forte contrainte pour certains parents.

- Chapitre « cadre de vie » : Les initiatives PCDN et Maya sont extrêmement intéressante et doivent être poursuivie. Mais ce ne sont que de actions symboliques comparés aux vrais défis de protection d'environnement sur l'entité. Par exemple, de trop nombreux collecteurs d'égouts aboutissent encore dans les ruisseaux. Contrairement à la législation européenne sur le traitement des eaux usées.

- Chapitre gestion de déchets : En 2010 déjà nous écrivions dans le souffleurs et notre page web que la taxe forfaitaire et la distribution de sac poubelle n'incitaient pas les ménages à réduire leurs quantités de déchets. Enfin la majorité prend conscience que notre entité est un mauvais élève sur ce sujet. Reste à espérer que les plans d'actions concrets suivront.

- Chapitre finances : tous les acteurs communaux reconnaissent qu'il y a un problème avec les fabriques d'églises : comparés aux nombres de pratiquent, il y a trop d'églises, trop grandes. Cette discordance coûte cher à la commune. Nous sommes bien conscient que le collège que la commune ne peut agir unilatéralement. Mais vu la pression qui s'exercent sur le budget, il impératif que la majorité parvienne à négocier avec les autorités publiques et privées concernées afin d'ajuster les infrastructures et d'éviter ce gaspillages qui ne profitent à personne.

Concernant le budget communal 2014

Dépenses ordinaires

- 38% coûts du personnel, 39% transfert, Dettes 9% 14% dépenses fonctionnement. Les budgets de transferts c'est le CPAS, la Police, l'enseignements, le traitement des déchets, le service incendie et entretien des voiries. Il n'y a là que de l'indispensable, rien de luxueux ou d'optionnel.

C'est évident que des économies conséquentes ne peuvent être réalisées qu'en touchant au personnel communal ou CPAS. J'ai bien entendu que c'est d'abord par le non remplacement de personnes quittant le service que ces économies seront réalisées. Mais quand ensuite un CDD n'est pas prolongé, c'est toujours un drame individuel et je veux marquer ici ma solidarité avec le personnel même si elle ne pourra jamais s'exprimer que de manière symbolique.

- Sur la gestion à court terme, c'est-à-dire ayant en main les chiffres de la situation en 2013 et devant constituer un budget pour 2014 : je ne vois pas d'autre solution que celles, douloureuses, adoptées par la majorité : diminuer le personnel et instaurer des nouvelles taxes pour les ménages.

- Par contre je désire revenir sur la politique à long terme qui nous a mené dans cette situation. A Manage la principale divergence de vision politique entre ECOLO et la majorité

concerne l'urbanisation de l'entité. Depuis 10 ans au moins, la majorité en place veut augmenter le nombre d'habitant (entre parenthèse : avec de bons revenus) histoire de pouvoir les tondre à coups de centimes additionnels sur l'IPP , le précompte immobilier, de taxes égouts ou n'importe quel nom qu'on voudra bien lui donner.

Revenons un instant sur les 39% de dépenses de transfert : CPAS, la Police, l'enseignement, le traitement des déchets , le service incendie et entretien des voirie. **Abso**
lument toutes ces dépenses sont proportionnelle au nombre d'habitants

. La majorité peut continuer à vouloir croire que les recettes apportées par les nouveaux habitants sont supérieures aux coûts engendrés par l'urbanisation. Mais c'est bien l'inverse qui se passe : CPAS, Police, enseignements, le traitement des déchets , le service incendie et entretien des voirie. Ces dépenses n'arrête pas d'augmenter et plus vite que les recettes. Urbaniser n'est pas une solution pour équilibrer les finances de la commune.

Recettes ordinaires

- Taxes sur les égouts, 15% augmentation des centimes additionnels sur le PI: 2 coups de matraque, et c'est pour les ménages. En tant que citoyens Manageois, j'ai bien sûr envie de cracher ma valda et toute ma hargne contre ces taxes. Cependant je suis ici pour m'exprimer comme conseiller communal, je me resaisis donc. Après-tous mes collègues conseillers de la majorité sont aussi des Manageois et je présume que ce n'est pas de gaieté de cœur qu'ils entérinent ces décisions de nouvelles taxes.

- Taxe égouts, augmentation du PI : Nous n'avons pas le choix entre la peste et le choléra, nous avons les deux.. Ce sont toujours les même qui sont touchés, soit les ménages. Mais comme je le rappellerai à propos des dividendes des intercommunales, quel que soit la recette communale imaginée, au final c'est toujours les ménages qui la finance. Soulignons tout de même une différence entre ces deux taxes : la taxe des égouts frappe chaque ménage forfaitairement, quels que soit ses revenus. Les centimes additionnels sur le PI sont beaucoup plus directement liés au moyens financiers. A défaut de pouvoir choisir son mal, le 2^{ème} est moins injuste que le 1^{er}

- Je me suis laissé expliquer par Monsieur le Bourgmestre que la baisse des recettes communales, c'est entre autres la faute au plan Marshall : Celui-ci exonère les entreprises d'une série de taxes communales, en particulier celle sur la force motrice. C'est oublier de signaler que le plan prévoit des compensations, celles -ci sont d'ailleurs dûment inscrites dans le budget. C'est un réflexe un peu facile de toujours incriminer l'instance supérieure, qu'elle soit régionale, fédérale ou européenne. D'ailleurs une des cause significatives de diminution des revenus de la taxes FM est l'accident dramatique survenu chez LUTTI.

- Relevons aussi des écrans de fumées mis en place par la majorité pour embrouiller la compréhension des citoyens : je veux parler de ces taxes instaurés qui ne rapporte rien, qui ne rapporteront jamais à part deux ou trois euros plus que symboliques.: taxes sur les night-shops,

les caveaux d'attentes , les agences de paris de course de chevaux..

Elles sont uniquement destinées à faire croire que ce ne sont pas seulement les ménages qui contribuent aux recettes communales. Malheureusement ce n'est pas le cas ; les impôts et taxes sur les ménages sont bien la seule source directe ou indirecte des recettes communales.

- Dividende des intercommunales :

Une nouvelle fois la majorité s'étonne que ces dividendes ne seront pas à la hauteur des promesses faites. Pourtant depuis la mise en liquidation du holding communal, on aurait pu espérer que la leçon aie porté. D'office, ils doivent être inscrit au budget avec un pourcentage de sous-évaluation par rapport au belle promesse faites par les CA d'intercommunales.

De toutes façons ces dividendes sont constitués à partir des factures de gaz et d'électricité payées par les particuliers. Pas par les entreprises , pour cause de plan Marshall. De toute façon, nous devons être cohérent : si nous sommes convaincus que c'est en favorisant les entreprises que nous allons créer de l'emploi et sauver ainsi notre modèle économique. Si nous voulons les favoriser, on peut pas les faire cracher au bassinet.

Ces dividendes sont répartis entre communes en fonctions notamment en fonction des kwh qui ont transité dans la commune. Tabler sur des dividendes élevés, c'est tabler sur une consommation élevée de gaz et d'électricité. C'est peut-être bon pour les budgets de la commune mais pas pour celui des ménages. C'est une autre façon d'exprimer que les dividendes d'intercommunales perçus par la commune sont encore des taxes déguisées.

Dépenses extraordinaires

- Travaux de réfection rue Cense de la motte : Cet investissements est réclamé depuis des lustres. Ce n'est certainement pas un luxe. Il serait malvenu de critiquer.

- Le même commentaire est d'application pour les travaux de maintenance extraordinaire de voiries.

- Les travaux d'aménagement de places ne sont peut-être pas non plus un luxe. Nous avons toujours eu la position de dire que ce n'est pas prioritaire. Vu la situation financière, il y a des choix douloureux à faire et remettre en cause des décisions prises auparavant. Même si ces travaux sont abondamment subsidiés, cela concerne quand même plus de 450000€ d'emprunts à charge de la commune, qu'il faudra supporter les années suivantes dans la charge de dettes.

Recettes extraordinaires :

- Une seule remarque : les travaux extraordinaires sont financés à hauteurs de presque 5 millions d'euro par des subsides. Vu la situation financières des autorités régionales et fédérales, vu que les possibilités d'endettement de la commune aussi atteignent leurs limites ; le budget extraordinaire n' a rien d'extraordinaire mais il facile de prévoir qu'il va évoluer vers

CC 17 décembre 2013, Budget 2014, déclaration politique générale

Écrit par Yves Castin

Mercredi, 26 Février 2014 10:37 - Mis à jour Mercredi, 26 Février 2014 10:39

zéro dans les années qui viennent.